

**Secrétariat général**  
**Bureau du dialogue social et des instances**  
Affaire suivie par :  
Stéphanie Allaeys  
Assistante de bureau  
Tél : 03.20.15.67.46  
Mél : [dialoguesocial@ac-lille.fr](mailto:dialoguesocial@ac-lille.fr)

Lille, le **09 AVR. 2025**

144 rue de Bavay  
59000 Lille

Madame,

Dans votre courrier en date du 19 mars dernier, vous posez plusieurs questions relatives à un sondage sur les formations adressé aux enseignants d'éducation physique et sportive.  
Voici les éléments que je peux vous communiquer.

Les modalités de recueil des besoins de formation sont choisies par le corps d'inspection. Elles visent à obtenir un retour le plus exhaustif possible afin de contribuer au pilotage pédagogique de la discipline au niveau académique. Les réponses n'ont donc pas vocation à être diffusées et je précise que le questionnaire est anonyme. Les résultats contribueront à établir un plan de formation en adéquation avec les besoins identifiés par les personnels tout en reprenant les priorités de formation nationale et académique. Les orientations du programme académique de formation sont présentées dans les instances dédiées.

L'identification géographique est importante pour permettre d'organiser sur le territoire l'offre de formation en fonction des besoins prioritaires exprimés.

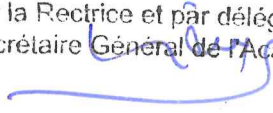
Le principe de continuité pédagogique est toujours d'actualité pour la prochaine rentrée et la formation continue est également concernée. Ainsi l'ensemble des modalités possibles peuvent être exprimées au travers du questionnaire.

Chaque enseignant et enseignante peut retenir les modalités qui lui conviennent le mieux. Différentes zones d'expression libre sont ainsi prévues au sein du sondage. Un délai supplémentaire va d'ailleurs être donné pour permettre à toutes et tous de s'exprimer.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Sophie BÉJEAN**

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Académie



**Paul-Eric PIERRE**